



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
GUYANE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction générale  
de la cohésion  
et des populations**

Direction des entreprises, du travail,  
de la consommation et de la concurrence

Pôle Développement économique,  
entreprises, emploi

Unité FSE

## **RESUME CITOYEN 2020**

### **A. Le Programme Opérationnel FSE Guyane Etat 2014-2020**

#### **1. Un nouveau contexte administratif pour une meilleure synergie des services**

Le Fonds social européen (FSE) fait partie des fonds structurels et d'investissement (FESI) que l'Union Européenne (UE) déploie à travers les Etats-membres. En Guyane, unique territoire en Amérique du Sud bénéficiant de la Politique de Cohésion européenne (« Région Ultrapériphérique de l'UE »), l'Etat gère un programme du Fonds Social Européen, le Programme Opérationnel (PO) FSE Guyane Etat, dont le Préfet est « l'autorité de gestion » (AG). Ce programme est distinct du programme national (« PON FSE ») déployé en France hexagonale dans le cadre de la « politique de cohésion » européenne ; il est conçu pour répondre aux enjeux spécifiques du territoire guyanais, avec notamment des taux de cofinancement européen des projets supérieurs à ceux en vigueur dans l'Hexagone. Le PO FSE Guyane Etat est également distinct du PO FEDER-FSE dont l'AG est la Collectivité Territoriale de Guyane (CTG).

Au premier janvier 2020, une réorganisation des services de la préfecture de Guyane avec la réforme «OSE» («Organisation des Services de L'État») s'est concrétisée par la formation de cinq grandes directions générales placées sous l'autorité du préfet de Guyane. Chacune de ces directions générales regroupe d'anciennes directions opérationnelles par grandes thématiques dans un but de meilleure synergie entre services. Ainsi l'ex-DIECCTE a été regroupée au sein de la Direction Générale de la Cohésion et des Populations (DGCOPOP) aux côtés de l'ex-DJSCS (direction de la Jeunesse, des sports et de la cohésion sociale) et de l'ex-DAC (direction des affaires culturelles). L'ex-DIECCTE est devenue la DETCC (direction des entreprises, de la consommation et de la concurrence).

Le Service FSE, désormais intitulé « UNITE FSE » reste inchangé, relevant du Pôle D3E (Développement Economique, Entreprises, Emploi), nouvelle appellation de l'ex-Pôle3E de l'ex-DIECCTE. Il bénéficie en particulier du rapprochement, au sein de la DGCOPOP, des services de l'ex-DJSCS, pour une meilleure efficacité des services de l'Etat dans le domaine du soutien aux jeunes Guyanais.



## 2. Une nouvelle maquette prenant en compte les résultats de la revue de performance 2018

Fin 2019, une révision de maquette prenant en compte les résultats de la revue de performance à mi-parcours a conduit à l'élaboration d'une quatrième version du PO FSE Guyane Etat. Cela s'est traduit par un abondement de l'Axe 1, le plus dynamique, à partir des dotations des axes 2 et 4 jugés non performants à l'aune de la revue de performance 2018. Les dotations présentées correspondent à la version n°4 du PO FSE Guyane Etat 2014-2020, dont l'enveloppe de crédits de l'UE de 78 956 069 € s'articule ainsi :

- L'axe 1 concerne l'emploi des jeunes (de 16 à 26 ans) ; il est doté de 24,65 M€
- L'axe 2 s'attache au traitement du décrochage scolaire ; il est doté de 1,79 M€
- L'axe 3 vise le retour à l'emploi des chômeurs et la montée en compétence des actifs ; il est doté de 15,56M€
- L'axe 4 a pour objectif l'inclusion sociale des personnes en difficulté, précarité ou risque de pauvreté ; la gestion de cet axe est partagée avec la CTG au titre de l'accompagnement des personnes éloignées de l'emploi (dans ce schéma, la CTG est dite « Organisme Intermédiaire ou « OI ») ; il est doté de 28 ,15 M€
- L'axe 5, enfin, se concentre sur la professionnalisation et la mise en réseau des acteurs ; il est doté de 5,54 M€.
- Un sixième axe est réservé à l'assistance technique pour la mise en œuvre du programme (rémunération des personnels, formation, communication, évaluation...)

Sur les 5 axes, le taux de cofinancement de l'UE approche, en moyenne, les 73%. Cette aide conséquente est versée sous forme de remboursements de dépenses qui interviennent une fois que les bénéficiaires ont apporté des justificatifs de réalisation de leurs engagements.

## 3. En dépit de la crise sanitaire, continuité des travaux du Partenariat régional Fonds européens

La programmation des différentes opérations est le fruit d'une consultation de plusieurs instances dans le cadre d'une gouvernance partenariale permettant de mettre en œuvre les programmes européens à l'échelle territoriale, d'éviter les doubles financements sur deniers publics et d'assurer la transparence et la cohérence de la programmation de ces fonds. C'est ainsi que le Comité de Programmation Europe (CPE) interfonds co-présidé par le Président de la Collectivité Territoriale de Guyane ou son représentant et le Préfet de région ou son représentant, examine la programmation des différents dossiers. Il est systématiquement précédé d'un Comité de Pilotage et de Synthèse (CPS) interfonds, qui étudie les dossiers sur le plan technique (complétude, capacités techniques, administratives et financières du porteur, réglementation applicable, éligibilité...). En 2020, neuf CPE ont été tenus, en raison de la situation sanitaire et l'épidémie de la Covid-19, 5 d'entre eux ont été réalisés sous la forme d'une consultation écrite.

## B. Les données-clés de l'année 2020

## 1. Une dynamique de programmation soutenue

L'année 2020 s'inscrit dans la dynamique de programmation physique et financière de projets engagée en 2018 et poursuivie en 2019. La situation sanitaire a cependant signifié pour de nombreux porteurs de projets le ralentissement, voir le report des activités de l'opération nécessitant ensuite la signature d'un avenant à la convention pour modifier, le cas échéant, la durée de réalisation et/ou le budget initialement programmé.

En dépit de ce contexte, 15 nouvelles opérations FSE ont été conventionnées sur un total de 32 projets déposés dans l'année. Ces nouvelles programmations résultent de l'émission de 8 appels à projets sur l'ensemble des axes au cours de l'année 2020 et d'autant en fin d'année avec une date de clôture en février 2021.

Fin 2020, le PO FSE comptabilise au total 115 opérations pour un coût total de 107M€ et une part UE de 76M€ soit un taux de programmation UE de 96.31%. Les nouveaux conventionnements se répartissent comme suit :

- Axe 1: 6 nouvelles opérations pour un coût total (CT) prévisionnel de 2 967 906,14 € et un prévisionnel de 314 participants. Fin 2020, l'axe atteint 79.27% de la cible 2023 de 4 969 participants.
- Axe 2 : 1 nouvelle opération pour un CT prévisionnel de 112 125.99 € et un prévisionnel de 160 participants. Fin 2020, l'axe 2 atteint un peu plus de 62.16% de la cible 2023 de 785 décrocheurs entrés en dispositif.
- Axe 3 : 3 nouvelles opérations pour un CT prévisionnel de 831 852,73 € et un prévisionnel de 255 participants. Fin 2020, l'axe atteint 127.7 % de la cible 2023 de 4 704 participants chômeurs et 94 % de la cible 2023 de 1 534 salariés formés.
- Axe 4 : 7 nouvelles opérations pour un CT prévisionnel de 3 093 817,10 € et un prévisionnel de 690 participants. Fin 2020, les chômeurs accompagnés représentant 46.24% de la cible 2023 de 8 606 et les inactifs accompagnés 22.14% de la cible 2023 de 4 434.
- Axe 5 : 4 nouvelles opérations pour un CT prévisionnel de 1 030 562,20 €. Fin 2020, le nombre de réseaux soutenus, se monte à 32, soit 213.33% de la cible 2023 de 20 réseaux.

La certification des dépenses du PO FSE Guyane Etat 2014-2020 a atteint un total en 2020, tous axes confondus, de 9 510 122,70 € résultant de 34 contrôles de services faits traités dans l'année par l'Unité FSE. Les objectifs de certification restent importants sur le restant de la période, plus de trente opérations engagées se terminant en 2021 et 2022, auxquelles s'ajouteront celles qui seront programmées en 2021.

## 2. Mesures mises en œuvre par l'AG pour assurer la continuité du service dans le contexte covid19

En dépit de la crise Covid19, les activités de l'unité FSE ont été poursuivies sans

interruption, les chargés de mission placés en télétravail de mars à septembre ayant continué à effectuer leur mission d'instruction-contrôle. L'Unité FSE a toutefois fonctionné avec un chargé de mission en moins jusqu'en décembre, ramenant l'effectif total à huit.

Un effort particulier a été porté sur la communication. Une lettre d'information conçue et rédigée par l'AG, destinée aux bénéficiaires et aux partenaires du FSE en Guyane, a été lancée en début d'année. Elle a fait l'objet de trois publications. A l'occasion du Mois de l'Europe 2020, une animation numérique sur le FSE en gestion Etat en Guyane a été réalisée. Ce film de 4 minutes présente les objectifs et chiffres-clés du PO FSE Guyane Etat et du volet IEJ gérés par l'Unité FSE. En complément, l'AG a sous-traité la réalisation d'une cartographie interactive des porteurs de projets soutenus par le Programme FSE Guyane Etat 2014-2020. Cette carte permet également de constater l'origine par commune des participants aux opérations cofinancées par le FSE. Ces supports sont disponibles sur le site national <http://www.fse.gouv.fr/fse-mag/focus-en-images-sur-le-programme-fse-en-guyane>, sur le site local de la DGCOPOP <https://guyane.deets.gouv.fr/> et des services de l'Etat en Guyane.

### **3. Pertinence du FSE sur le tissu socio-économique**

Les opérations FSE en Guyane répondent aux besoins des public-cibles du tissu socio-économique guyanais dans la mesure où en fin d'année 2020, sur 17 200 participants (en cumul depuis 2014) enregistrés dans des projets FSE, en majorité des femmes (55%), environ 66% sont des chômeurs, dont 25% de longue durée ; 47% ont moins de 25 ans. En termes de résultats, globalement, en sortie d'opération, ils sont en emploi à 27% et en formation à 19%.

Un marché a été passé en 2020 pour l'évaluation des axes 1, 2 et 5. Les résultats de cette évaluation seront communiqués dans le Résumé Citoyen 2021.